



Le CPAS de Namur engage

Plusieurs assistants sociaux pour l'aide individuelle en secteur (H/F/X)

Un contrat de remplacement et un contrat à durée déterminée – Temps plein

Missions :

L'assistant social (h/f/x) interagit avec les usagers du CPAS pour les aider à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles ils se trouvent. Il investit au sujet de ces situations et assure un suivi socio-administratif rigoureux de celle-ci. Il contrôle le respect des conditions réglementaires et incite les personnes à s'impliquer dans les démarches afin de les rendre progressivement autonomes.

La liste des compétences et activités est non-exhaustive et peut à tous moments faire l'objet de modifications en fonction des nécessités du service.

Activités prioritaires demandées par la fonction (liste non exhaustive) :

- **Analyser** la demande en profondeur afin de poser un diagnostic et émettre des propositions de solutions afin d'aider la personne de manière adéquate, c'est-à-dire dans l'optique de rendre la personne autonome
- Etre capable d'esprit **critique et de créativité**
- **Inform**er la personne de ses droits et obligations tant au niveau du CPAS qu'en matière de sécurité et autre. Assurer le suivi de ces informations tout au long de la collaboration
- **Prendre connaissance** de la demande du bénéficiaire, la décoder et s'assurer de sa bonne compréhension
- **Présenter** le rôle du travailleur social envers le bénéficiaire et le fonctionnement du CPAS
- **Réaliser** avec rigueur tous les documents administratifs internes et externes liés au dossier du bénéficiaire et réaliser le travail administratif inhérent au dossier social et à son évolution
- **Réaliser** des propositions d'interventions compatibles avec les législations en vigueur, la situation réelle de la personne, l'organisation du CPAS et ses règles
- **Réaliser** les dossiers dans le respect des délais impartis
- **Réaliser** une anamnèse de la situation et rédiger un dossier social complet comprenant tous les éléments relatifs à la situation de la personne
- **Réaliser** un rapport social complet comprenant et explicitant la situation du bénéficiaire en la situant dans son histoire
- **Réaliser** un suivi psychosocial adapté à la situation et aux besoins des personnes. Ce suivi s'effectue au travers d'entretiens « régulier » (hebdomadaires, mensuels, ...)

- **Accueillir** toute personne se présentant au service sans discrimination et avec le même respect et la même ouverture d'esprit tout en prenant le recul nécessaire
- **Se soucier de l'amélioration** c'est-à-dire mener des réflexions et en faire part en vue de l'amélioration de la qualité de travail
- **Collaborer** activement avec les services de l'institution liés au service social
- **Collaborer** avec le juriste attaché au service pour toutes les matières qui sont de sa compétence
- **Collaborer** avec les services existants sur le territoire
- **Collaborer** en équipe et faire preuve de solidarité
- **Dialoguer** afin de pouvoir prendre le recul nécessaire et avoir une vision globale
- **Participer** aux diverses réunions interservices et jouer le rôle d'intermédiaire avec les différents interlocuteurs tant internes qu'externes
- **Participer** aux réunions de service et à des réunions extérieures jugées utiles
- **Participer** aux réunions du Comité Spécial du Service Social et au Comité Spécial des Contrats lors d'auditions

Profil :

- Vous avez le diplôme de **bachelier assistant social** ;
- Vous disposez obligatoirement d'un stage ou d'une expérience professionnelle en tant qu'assistant social au cours des 2 dernières années (du 01/09/2024 - 31/08/2026) ;
- Une expérience professionnelle au sein d'un CPAS est un atout ;

Procédure de sélection :

- Les candidat(e)s sont invité(e)s à enregistrer leurs candidatures sur le site internet du CPAS de Namur : https://portailrh.cpasnamur.be/ALLYN_RECRUT_WEB
- Lorsqu'ils postulent, les candidats doivent nous fournir un **CV** et une **lettre de motivation**. Les candidatures incomplètes ne seront pas analysées.
- Vous pouvez postuler **jusqu'au 25/09/2026** ;

Notre offre :

- **Un contrat de remplacement – Un contrat à durée déterminée**
- Un **titre-repas** par prestation de 7,15€ (valeur faciale) ;
- Une assurance groupe (**2ème pilier de pension**) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Un **pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut ;
- Une **valorisation de l'ancienneté** pécuniaire des services effectifs sous certaines conditions ;
- Le remboursement partiel des **frais de transport** domicile/lieu de travail en cas d'utilisation des transports en commun ;
- Un remboursement de 0,35€/km parcouru en vélo ;
- Un **régime de congés** propre à la fonction publique ;
- Une fonction stimulante favorisant **les contacts** ;
- **Un cadre de travail dynamique** au sein d'une Institution résolument tournée vers l'avenir ;
- Des opportunités de **formations** ;

Renseignements : Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le département RH au 081/71.22.17